

RCS : RENNES
Code greffe : 3501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de RENNES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2014 B 01293
Numéro SIREN : 803 608 900
Nom ou dénomination : Finance Investissement Gestion - FIG

Ce dépôt a été enregistré le 09/10/2018 sous le numéro de dépôt 42396

Finance Investissement Gestion - FIG

Société à responsabilité limitée au capital de 5.000 Euros
20 quai Duguay Trouin - 35000 RENNES
803 608 900 RCS RENNES

NOMINATION D'UNE COGERANTE POUVOIRS

Entre :

- **Monsieur Didier GORNEAU**, gérant associé titulaire de la pleine propriété de 1 part,
- **La société HOLING 20**, associée titulaire de la pleine propriété de 499 parts,
Représentée par Madame Lou GORNEAU, sa cogérante,

*Agissant en qualité de seuls associés (ci-après les «Associés») de la société **Finance Investissement Gestion - FIG**, société à responsabilité limitée, au capital 5.000 Euros, dont le siège social est à RENNES (35000), 20 quai Duguay Trouin, et dont le numéro d'identification est 803 608 900 RCS RENNES (ci-après «la Société»),*

Il a été pris à l'unanimité, les décisions suivantes, conformément à l'article 15.1 des statuts :

PREMIÈRE DÉCISION.- NOMINATION D'UNE COGERANTE

Les Associés décident de nommer en qualité de cogérante de la Société, **Madame Lou GORNEAU**, demeurant à CESSON-SEVIGNE (35510), 29 route de Domloup, à compter de ce jour, et pour une durée indéterminée.

Madame Lou GORNEAU exercera ses fonctions conjointement avec Monsieur Didier GORNEAU, autre cogérant. Chacun d'eux disposera des pouvoirs prévus à l'article 13 des statuts.

Madame Lou GORNEAU ne percevra aucune rémunération, en contrepartie de l'exercice de ses fonctions de cogérante, et ce, jusqu'à décision contraire des associés.

Cependant, elle aura droit au remboursement des frais engagés dans le cadre de l'exécution de son mandat social, sur présentation de justificatifs.

Madame Lou GORNEAU déclare accepter sans réserve les fonctions de cogérante qui sont confiées et qu'il n'existe aucune prescription, aucune mesure ou obstacle d'ordre légal ou contractuel susceptible de lui interdire l'exercice desdites fonctions.

DEUXIÈME DÉCISION.- POUVOIRS

Les Associés donnent tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie certifiée conforme du présent acte unanime, à l'effet d'effectuer toutes formalités de publicité, de dépôt et autres prescrites par la loi et les règlements et, plus généralement, faire tout ce qui sera utile et nécessaire.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent acte, qui a été signé par les Associés, après lecture.

Fait à RENNES
Le 25 septembre 2018

Monsieur Didier GORNEAU

A stylized, cursive signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long, sweeping tail.

Madame Lou GORNEAU

Personnellement et ès-qualités

« Bon pour acceptation des fonctions de cogérante »

*Bon pour acceptation des
fonctions de cogérante*

A stylized, cursive signature in black ink, similar in style to the one on the left, with multiple loops and a long tail.